

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des assurances sociales (4DR1007)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit (immatriculation avant 2018)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Bachelor en droit accéléré	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Préalable au master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

DUPONT Anne-Sylvie, Professeure ordinaire et ses assistant-e-s.

Objectifs

Au terme de l'enseignement, les étudiant-e-s doivent avoir acquis une connaissance générale des assurances sociales et de la législation à laquelle elles sont soumises. Ils ou elles doivent notamment maîtriser les principes généraux qui régissent cette matière ainsi que les caractéristiques principales de chaque branche d'assurance sociale.

Contenu

Après une présentation de l'histoire et du développement du droit suisse de la sécurité sociale, le cours présente les notions générales contenues dans la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), en particulier les risques sociaux, avant d'aborder les lois qui régissent les principales branches des assurances sociales : assurance-vieillesse et survivants (LAVS), assurance-invalidité (LAI), prévoyance professionnelle (LPP), assurance-maladie (LAMal), assurance-accidents (LAA) et assurance-chômage (LACI). Dans la mesure nécessaire, les projets législatifs ainsi que les révisions en cours sont présentés et discutés en cours. La matière est complétée par les travaux interdisciplinaires de droit du travail et de la protection sociale.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, sans temps de préparation. Les étudiant-e-s peuvent avoir à disposition les textes des lois étudiées, raisonnablement annotés. Tout autre matériel est interdit, de même que les objets connectés.

Documentation

Les documents de cours sont mis régulièrement à disposition des étudiant-e-s (portail de cours Moodle). Ils comprennent, notamment, un document de l'OFAS (tableaux synoptiques) et les présentations PowerPoint de la matière traitée durant les cours. Des précisions seront données à ce sujet lors du premier cours.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, avec cas pratiques intégrés.